

Le Manitoba, un endroit où il fait bon vieillir :

Stratégie provinciale pour les aînés

FÉVRIER 2023



Manitoba.ca

Manitoba 

Le Manitoba, un endroit où il fait bon vieillir :

Stratégie provinciale pour les aînés



Table des matières

| | |
|---|----|
| La stratégie manitobaine pour les aînés en un coup d’œil | 6 |
| Reconnaissance territoriale | 8 |
| Message du ministre | 9 |
| Introduction..... | 10 |
| Ce que nous avons entendu : Les conseils et les avis des Manitobains sur la stratégie pour les aînés | 11 |
| Le cadre de la stratégie pour les aînés | 14 |
| Une nouvelle vision audacieuse de l’avenir | 15 |
| Des valeurs purement manitobaines orientent la stratégie | 15 |
| La stratégie pour les aînés en un coup d’œil | 17 |
| Communautés sûres, inclusives et accessibles | 18 |
| Orientation..... | 22 |
| Services de haute qualité..... | 24 |
| Sécurité financière | 28 |
| Réduire l’âgisme et le capacitisme | 30 |
| Mobilisation des Autochtones et conception conjointe avec ceux-ci..... | 32 |
| Collaboration et responsabilisation | 34 |
| Mise en œuvre de la stratégie | 36 |
| Rôles et responsabilités | 36 |
| Comment nous mesurerons notre succès..... | 36 |
| Conclusion..... | 37 |
| Remerciements..... | 37 |

La stratégie manitobaine pour les aînés en un coup d'œil

La stratégie manitobaine pour les aînés établit la direction que doit prendre le Manitoba pour être un endroit où il fait bon vieillir et fournit un guide à notre province pour relever les défis auxquels sont confrontés certains aînés, leurs familles et leurs aidants, soutenir tous les Manitobains dans leur parcours de vieillissement et célébrer et valoriser les contributions importantes passées et actuelles des aînés au Manitoba.

Les solutions nécessaires pour s'assurer que les Manitobains peuvent vieillir de façon épanouie exigeront des mesures à grande échelle de la part de l'ensemble du gouvernement. La nouvelle stratégie et les mesures un cadre complet pour aider les Manitobains à être en bonne santé, à rester actifs et à vieillir conformément à leurs objectifs et ambitions individuels. Compte tenu de l'ampleur de cette stratégie vivante, sa mise en œuvre nécessitera une coordination et une collaboration poussées à l'échelle du gouvernement, un partenariat avec les communautés et les organismes desservant des aînés de la province. Il faudra également être à l'écoute des aînés, de leur famille et de leurs aidants et collaborer avec ceux-ci.



En un coup d'œil, la stratégie comprend ce qui suit :

Une vision

Les Manitobains âgés sont valorisés et habilités à mener une vie saine et productive dans leur communauté, ce qui fait du Manitoba un endroit idéal pour vieillir.

Sept domaines d'intervention

1. Aider les communautés à devenir plus accessibles, sûres et adaptées aux besoins des Manitobains à mesure que la population vieillit
2. Faciliter la communication et l'orientation afin que les aînés, leur famille, leurs aidants et les fournisseurs de services soient munis des connaissances et des outils nécessaires pour accéder à l'information, aux programmes et aux services
3. Poursuivre le travail en vue d'établir des relations fondées sur le respect mutuel entre les communautés autochtones et les peuples issus des nombreuses cultures différentes du Manitoba afin de renforcer la confiance, de reconnaître la validité des ententes historiques, de favoriser la guérison et la réconciliation et de créer une société plus équitable et inclusive
4. Permettre à la population manitobaine de vieillir dans la sécurité financière
5. Veiller à ce que les aînés et les familles continuent d'avoir leur mot à dire sur la planification et la prise de décisions
6. Aider les Manitobains à se sentir valorisés, célébrés et considérés comme des membres et des contributeurs importants de la communauté, et à vieillir à l'abri de la discrimination
7. Aider les aînés à avoir accès à une vaste sélection de programmes et de services de haute qualité qui offrent un soutien à différentes étapes du vieillissement et selon le niveau de besoin

Initiatives stratégiques

Les initiatives stratégiques relevant de chacun des sept domaines d'intervention décrivent les mesures que le gouvernement du Manitoba prendra avec ses partenaires au cours des prochaines années pour concrétiser la vision stratégique.

La collaboration et l'investissement dans la stratégie aideront les Manitobains à mener une vie active et à rester engagés dans leur communauté en vieillissant. Cela contribuera à mettre les communautés locales en action et à les habilitier à soutenir les aînés, leur famille et leurs aidants. Par le fait même, la population manitobaine aura aussi accès aux programmes et aux services nécessaires pour répondre à nos besoins changeants et nous donner les moyens de vivre chez nous et dans nos communautés aussi longtemps que possible et en toute sécurité. Les mesures prévues dans la stratégie pour les aînés énoncent la manière dont le gouvernement du Manitoba s'y prendra pour réaliser cette vision.

Reconnaissance territoriale

Nous reconnaissons que nous sommes rassemblés sur le territoire du Traité no 1 et que le Manitoba se trouve sur les territoires visés par un traité et les terres ancestrales des peuples anichinabé, anishinewuk, dakota oyate, dénésuline et nehethowuk.

Nous reconnaissons que le Manitoba se trouve sur le territoire des Métis de la rivière Rouge.

Nous reconnaissons que le nord du Manitoba comprend des terres qui étaient et sont toujours les terres ancestrales des Inuits.

Nous respectons l'esprit et l'objectif des traités et de la conclusion de ces derniers. Nous restons déterminés à travailler en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration.

Message du ministre



En janvier 2022, l'honorable première ministre Heather Stefanson a annoncé la création du ministère des Aînés et des soins de longue durée, dont l'une des grandes priorités est l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie provinciale pour les aînés. Au moyen de cette stratégie, le gouvernement du Manitoba vise à établir un système de programmes et de politiques plus complet et adapté qui offre les mesures de soutien et les services permettant aux aînés de vivre de façon autonome dans leur maison, d'avoir un mode de vie actif et de rester proches de leur famille et de leur communauté le plus longtemps possible.

En tant que ministre des Aînés et des soins de longue durée du Manitoba, je suis ravi de lancer la stratégie manitobaine pour les aînés : « *Le Manitoba, un endroit où il fait bon vieillir : stratégie provinciale pour les aînés* » et les mesures afférentes. Il s'agira d'une stratégie vivante. Au fur et à mesure de la mise en œuvre, nous continuerons de mobiliser la population manitobaine et, à mesure que nous apprenons et grandissons continuellement, nous apporterons les améliorations nécessaires pour mieux répondre aux besoins des aînés.

Depuis l'annonce du nouveau ministère, mes collègues gouvernementaux de l'Assemblée législative du Manitoba et moi-même avons parcouru la province et entendu plus de 10 000 Manitobains, des aînés et leur famille, leurs aidants, des organismes communautaires et dirigeants communautaires.

J'ai entendu à maintes reprises que les Manitobains voulaient vivre une vie dynamique et valorisante, avec un profond sentiment d'appartenance et de valeur, être proches de leur communauté et appuyés par celle-ci. J'ai aussi entendu dire que les gens souhaitaient vieillir chez eux et dans leur communauté. Vous entendrez parler de l'idée d'un village. Ce modèle de village offrira aux Manitobains une gamme de mesures de soutien et de services tout au long du processus du vieillissement qui aideront les gens à rester chez eux et dans leur communauté, en toute sécurité.

Je crois que cette stratégie contribuera à concrétiser ces désirs, et les actions initiales démontreront comment notre gouvernement s'engagera dans cette voie.

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à créer des conditions dans lesquelles les aînés continuent d'être valorisés et habilités à mener une vie saine et productive dans nos communautés en vieillissant, ce qui fait du Manitoba un endroit idéal pour vieillir. Vous trouverez dans les pages suivantes notre plan pour faire de cette vision une réalité pour les Manitobains.

Nous investirons pour les aînés et soutiendrons ceux-ci en leur offrant des services et des mesures de soutien qui respectent leurs besoins uniques, peu importe où ils vivent, leurs pratiques ethniques et culturelles ou les langues qu'ils parlent. Nous travaillerons avec les gouvernements et avec les fournisseurs de services pour concevoir et fournir ensemble des services de haute qualité. Nous continuerons de renforcer nos relations avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis de la rivière Rouge afin d'adopter une approche fondée sur les distinctions pour concevoir conjointement des services et des mesures de soutien qui répondent aux besoins uniques des aînés autochtones.

Merci à tous ceux qui ont fait entendre leur voix et contribué à l'élaboration de cette stratégie. Grâce à votre contribution, je crois que nous créerons un Manitoba où nous pourrions tous bien vieillir.

Scott Johnston

Le ministre des Aînés et des Soins de longue durée

Introduction

Les aînés contribuent à notre province et ont bâti notre société.

En vieillissant, nous méritons de nous épanouir dans l'indépendance et dans un milieu dynamique que nous aurons choisi, et nous avons appris que la plupart d'entre nous souhaitaient vieillir chez eux le plus longtemps possible, en restant proches de leur famille et de leur communauté.

Cependant, nous reconnaissons que les besoins et les désirs de chacun sont très personnels, les besoins en matière de services et de soutien variant au fil du temps à mesure que nous vieillissons. Pour créer un environnement qui offre l'expérience de vieillissement que les Manitobains méritent, il est essentiel que les bonnes ressources existent dans le continuum des mesures de soutien, des services et des soins dans toutes les régions de la province pour répondre aux besoins individuels.

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à concrétiser le tout en créant et en mettant en œuvre une stratégie provinciale pour les aînés. Au cours de la dernière année, plus de 10 000 aînés, membres de la famille, aidants, fournisseurs de services, leaders d'opinion, ainsi que le grand public, ont contribué à l'élaboration de ce plan en livrant leurs réflexions, leurs commentaires et leurs histoires. On a examiné les pratiques exemplaires de partout au Canada et dans le monde entier afin de comprendre comment elles pourraient être appliquées au Manitoba. On a également examiné les services, mesures de soutien et programmes existants pour les aînés pour comprendre leurs forces respectives, combler les lacunes et les aspects à améliorer.

Lorsque cette stratégie aura été mise en œuvre avec succès, les Manitobains pourront s'attendre à ce qui suit :

- Sentir que nous pouvons rester actifs et continuer d'avoir un but et d'être proches de notre communauté, avec un profond sentiment d'appartenance et de valeur.
- Savoir que nos besoins, notre culture et nos préférences sont compris et pris en compte lorsque nous accédons aux soins et aux services.
- Savoir planifier de manière proactive notre avenir et nos besoins changeants grâce à des renseignements et à des conseils faciles à trouver et accessibles.
- Avoir des options parmi des milieux d'habitation sûrs, accessibles et abordables, allant des solutions de logement indépendant aux villages multigénérationnels, qui répondent à nos besoins et dans lesquels nous nous sentons chez nous.
- Être soutenus dans tous les aspects du vieillissement, y compris les aspects sociaux, récréatifs, de bien-être et de santé dans nos communautés, près de chez nous, par l'intermédiaire de modèles en personne ou numériques.
- Se sentir reconnus et soutenus pour les soins et le soutien cruciaux fournis par les amis et la famille qui permettent aux Manitobains de vieillir dans l'indépendance, la dignité et le respect.

Au fur et à mesure que nous avançons, nous pouvons nous appuyer sur le travail remarquable accompli chaque jour par les organismes communautaires, les fournisseurs de services et les bénévoles experts et engagés, et le nombre incroyable de personnes qui offrent un soutien non rémunéré aux membres de leur famille ou à leurs amis.

Cette stratégie est importante pour le Manitoba, car en vieillissant, nous apportons des contributions incommensurables à nos familles, à nos communautés, à nos gouvernements, à l'économie et à la société. Nos expériences et nos connaissances peuvent bénéficier directement à tous.

Et aider chaque Manitobain à rester en bonne santé, indépendant et impliqué dans la société est au cœur de cette stratégie.

Ce que nous avons entendu : Les conseils et les avis des Manitobains sur la stratégie pour les aînés

Pour comprendre les besoins et les aspirations des Manitobains en vieillissant, nous avons lancé un processus exhaustif de consultations publiques auquel ont participé les aînés et les partenaires communautaires de toute la province et qui a intégré différentes voix dans le processus de planification. Ce processus comprenait une tournée du ministre avec des tables rondes communautaires dans tout le Manitoba, avec la participation de plusieurs membres gouvernementaux de l'Assemblée législative du Manitoba; des entretiens et des groupes de discussion avec des Manitobains, des aidants, des organismes desservant des aînés et des leaders d'opinion; une mobilisation communautaire au moyen de réseaux de mobilisation communautaire bénévole; des sondages auprès du public, l'établissement de relations avec les gouvernements autochtones et des organisations dirigées par des Autochtones; et des ateliers avec des partenaires de l'ensemble du gouvernement et des organismes communautaires. Ce processus n'est que le début; nous nous réjouissons à la perspective d'un dialogue et d'une collaboration continue tout au long de la mise en œuvre de cette stratégie vivante pour nous assurer qu'elle répond aux divers besoins de la population manitobaine.

Notre conversation a révélé plusieurs besoins importants, cités ci-après, mais surtout, a permis de définir l'objectif de notre stratégie : Les Manitobains veulent vivre une vie dynamique sous le signe de l'indépendance, qui permet à chacun de vieillir chez soi ou dans sa communauté aussi longtemps qu'il le souhaite et aussi longtemps que cela ne présente pas de danger.

Tel est l'objectif de notre stratégie.

Les ambitions et les désirs des gens pour leurs vieux jours sont variés. Certains souhaitent demeurer dans leur logement, qu'ils en soient propriétaires ou locataires. D'autres souhaitent continuer de vivre avec leur famille. Pour d'autres encore, il est plutôt question de rester en contact avec une communauté plus large.

Il a été porté à notre attention qu'avec l'âge, la vie coûtait plus cher aux Manitobains, qui sont confrontés aux problèmes cumulatifs de l'inflation, des revenus fixes et du manque de services et de mesures de soutien abordables.

Beaucoup ont parlé des lacunes dans la gamme de services et de mesures de soutien, qui ne suivent pas l'évolution des besoins au gré de l'âge. Bien que cela soit vrai dans l'ensemble de la province, la situation est particulièrement difficile dans les collectivités nordiques et rurales.

Nous avons été témoins d'une énorme fierté à l'égard du Manitoba en tant que province composée de Premières Nations, de Métis de la rivière Rouge, d'Inuits, de francophones et d'autres communautés ethniques et culturelles. Il a été reconnu que pour desservir diverses communautés, il fallait des systèmes plus adaptés et favorables aux besoins uniques des aînés provenant de divers milieux sociaux, culturels et linguistiques et ayant des croyances et des pratiques différentes.

Malgré l'engagement et les meilleurs efforts des organismes desservant des aînés, les Manitobains nous disent qu'il est difficile d'accéder aux services et aux mesures de soutien et de s'y retrouver, et qu'ils fonctionnent souvent en vase clos.

Nous avons appris qu'à mesure que les gens vieillissent, leurs besoins de soins et de soutien liés à la démence, à la santé mentale et à de multiples maladies chroniques sont de plus en plus complexes, et que cela peut peser sur les ressources du système de santé et d'autres mesures de soutien communautaires qui sont déjà sous pression.

La famille et les amis sont une source importante de soins et de soutien aux aînés. Ces aidants non rémunérés ont de plus en plus de mal à gérer les besoins complexes des personnes dont ils s'occupent.

On a également signalé que même si les aînés étaient souvent définis comme des adultes de 65 ans et plus aux fins des crédits d'impôt et des programmes similaires à prestations fixes, les programmes communautaires devraient avoir une certaine latitude pour fournir des services aux personnes légèrement en dessous de ce seuil.

Enfin, bien que de nombreux Manitobains disent être valorisés dans leur communauté en vieillissant, ils ont également dit que l'âgisme (les stéréotypes et la discrimination fondés sur l'âge) et le capacitisme (la croyance que la « normalité » est préférable et qu'avoir vieilli n'est pas « normal ») existaient et qu'il fallait s'attaquer à ce problème.

Vaste collaboration entre les gouvernements provinciaux

Cette nouvelle stratégie vivante pour bien vieillir établit une nouvelle vision audacieuse de ce à quoi les Manitobains peuvent s'attendre en vieillissant, peu importe leur situation financière, leur culture, leur langue, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leurs expériences de vie ou leur région géographique.

La concrétisation de cette stratégie nécessitera la participation active des gouvernements provinciaux, fédéral et autochtones, des administrations municipales, des organismes desservant des aînés, des familles et des aidants.

Pour le gouvernement du Manitoba, cela signifie que chaque ministère qui fournit des services aux aînés ou offre des programmes qui profitent aux aînés d'une manière ou d'une autre sera responsable de diriger les aspects de la stratégie.

Partenariats avec des organismes desservant des aînés et des fournisseurs de services

La mise en œuvre de la stratégie manitobaine pour les aînés comprendra le soutien et la coordination des efforts des nombreuses organisations précieuses et des personnes enthousiastes qui travaillent en faveur des aînés aujourd'hui. Qu'elles se concentrent sur le travail avec les Manitobains pour coordonner les services, plaident pour mettre fin à l'âgisme et au capacitisme, ou représentent les besoins de diverses communautés – francophones, néo-Canadiens, LGBTQ2E+, etc. et y répondent – nous nous engageons à écouter des personnes et des organisations diverses, à apprendre de celles-ci et à collaborer avec elles pour s'assurer que leurs voix sont entendues et guident nos progrès.

Partenariats avec les communautés autochtones

Reconnaissant que les pratiques coloniales ont contribué aux traumatismes intergénérationnels, réduit l'accès aux soins et aux services essentiels et nuit aux peuples autochtones, nous nous engageons à faire progresser la réconciliation en travaillant en collaboration pour relever ces défis et à veiller à ce que les peuples autochtones reçoivent le soutien nécessaire pour bien vieillir dans le respect de leurs traditions et de leur culture. Nous procéderons tout en respectant le droit des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale ainsi que les intérêts et l'expérience uniques des Premières Nations, des Inuits et des Métis de la rivière Rouge.

Le Manitoba continuera d'établir des partenariats avec les gouvernements autochtones, les organisations dirigées par des Autochtones et directement avec les communautés autochtones. Une nouvelle stratégie pour les aînés représente une occasion extrêmement importante de partenariat et de collaboration relativement à des priorités communes pour aider les gens à vieillir dans leur communauté, aujourd'hui et demain.



Le cadre de la stratégie pour les aînés

La stratégie pour les aînés comprend un énoncé de vision, un ensemble de valeurs, sept domaines d'intervention et des initiatives stratégiques correspondantes pour chaque domaine d'intervention. Tous les éléments de la stratégie sont reliés et s'appuient mutuellement pour favoriser le progrès vers la réalisation de notre vision de donner aux aînés les moyens de mener une vie saine et productive.

VISION

les Manitobains âgés sont valorisés et habilités à mener une vie saine et productive dans leur communauté, ce qui fait du Manitoba un endroit idéal pour vieillir.

Communautés sûres, inclusives et accessibles

Orientation

Services de haute qualité

Sécurité financière

Réduire l'âgisme et le capacitisme

Mobilisation des Autochtones et conception conjointe avec ceux-ci

Collaboration et responsabilisation

VALEURS

- Respect, choix, indépendance, dignité et accès équitable
 - Équité, diversité et inclusion
 - Vérité et réconciliation
 - Qualité et innovation
- Démarche centrée sur la personne et la famille
- Partenariat, collaboration et interdépendance

Une nouvelle vision audacieuse de l'avenir

Notre énoncé de vision pose les jalons de notre travail futur sur les mesures de soutien et les services à la population manitobaine vieillissante.

La vision qui sous-tend la stratégie manitobaine pour les aînés se traduit par la valorisation des aînés manitobains et leur habilitation à mener une vie saine et active dans leur communauté, ce qui fait du Manitoba un endroit idéal pour vieillir.

Cela signifie que tous les Manitobains, en vieillissant, seront traités avec dignité et respect dans chaque interaction. Nous aurons l'occasion d'apporter des contributions, qui seront appréciées. Nous aurons un accès équitable aux programmes et aux services sociaux, récréatifs, de bien-être et de santé, peu importe où nous vivons, la langue que nous parlons, notre situation financière ou les problèmes de santé auxquels nous sommes confrontés. Nous aurons des options par rapport à nos conditions de vie et des modèles de services qui répondent de façon optimale à nos besoins et soutiennent notre bien-être physique, mental et émotionnel.

Des valeurs purement manitobaines orientent la stratégie

Des valeurs établies au fil d'échanges avec plus de 10 000 personnes partout dans la province sont à la base de la stratégie pour les aînés. Ces échanges ont orienté l'élaboration de la stratégie et continueront d'orienter la prise de décision et les attentes tout au long de la mise en œuvre.

- **Respect, choix, indépendance, dignité et accès équitable** : Ce sont des exigences de base pour tous ceux qui travaillent avec des aînés au Manitoba.
- **Qualité et innovation** : La qualité sera déterminée du point de vue des aînés, des familles et des aidants et, en réponse, le gouvernement et les partenaires, favoriseront l'amélioration grâce à des approches, à des technologies et à des apprentissages nouveaux.
- **Équité, diversité et inclusion** : Des expériences de vie uniques façonnent la vision du monde d'une personne; nous assurerons donc une représentation suffisamment diversifiée parmi les gens qui fournissent ou reçoivent des services et des mesures de soutien.
- **Démarche centrée sur la personne et la famille** : La conception et la prestation de programmes, de mesures de soutien et de services commenceront toujours par les besoins des résidents âgés, de nos familles et de nos aidants.
- **Vérité et réconciliation** : Établir des relations fondamentales avec les peuples autochtones et travailler en collaboration pour s'assurer qu'ils disposent des mesures de soutien nécessaires pour bien vieillir, conformément à leurs traditions et à leur culture.
- **Partenariat, collaboration et interdépendance** : Nous favoriserons et soutiendrons la coordination, la collaboration et les partenariats entre les gouvernements, les communautés et les fournisseurs de services, en reconnaissant leur interdépendance.



La stratégie pour les aînés en un coup d'œil

| | |
|--|--|
| | |
| Communautés sûres, inclusives et accessibles | <ul style="list-style-type: none"> • Planification et accessibilité des communautés amies des aînés • Soutien amélioré en cas de démence • Villages physiques et virtuels • Continuum d'options de logement • Transport sécuritaire et accessible |
| Orientation | <ul style="list-style-type: none"> • Communautés mises en action |
| Services de haute qualité | <ul style="list-style-type: none"> • Modèle de soins à domicile repensé • Qualité accrue des foyers de soins personnels • Écosystème de services communautaires et de santé • Normes de qualité • Amélioration des évaluations préventives du bien-être et de la santé • Aînés au service de la main-d'œuvre • Mesures de soutien aux aidants non rémunérés |
| Sécurité financière | <ul style="list-style-type: none"> • Compensation des coûts liés aux mesures de soutien • Participation des aînés au marché du travail • Planification et conscientisation financières |
| Réduire l'âgisme et le capacitisme | <ul style="list-style-type: none"> • Boîte à outils pour la prévention de l'âgisme • Campagne sur le vieillissement positif • Programmes intergénérationnels |
| Mobilisation des Autochtones et conception conjointe avec ceux-ci | <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec les Autochtones |
| Collaboration et responsabilisation | <ul style="list-style-type: none"> • Structure de partenariat et de consultation • Cadre de rendement |

Communautés sûres, inclusives et accessibles

Les aînés peuvent s'attendre à avoir la possibilité de continuer à faire partie de nos communautés aussi longtemps qu'ils le veulent et que cela ne présente pas de danger. Il faudra pour ce faire que les communautés soient sûres, inclusives et appropriées pour tous. En faisant les investissements nécessaires dans les transports, les logements, les environnements physiques, les espaces publics et les initiatives qui garantissent que nous sommes vus, entendus et activement impliqués, nos communautés seront plus accessibles, sûres, inclusives et adaptées aux besoins de chacun de nous à mesure que nous vieillissons. Nous pourrions ainsi rester engagés et impliqués dans nos communautés à mesure que nos besoins et nos capacités changent.

Le concept de village contribue à façonner l'image que nous pouvons nous faire de nos communautés à l'avenir. Les modèles de village consistent entre autres à :

- Offrir aux résidents un soutien et un sentiment d'appartenance et de connexion à une communauté

- Une identité unique : ils sont définis par ceux qui vivent ensemble dans la communauté, en tenant compte de l'ethnicité, la culture, et les choix de vie.
- Une conception des interactions sociales
- Une fonctionnalité, y compris des cadres variés, d'une vie autonome à des milieux de soutien et des habitations collectives, offrant entre autres des biens, des services et des programmes proches ou facilement accessibles pour répondre aux besoins de chaque villageois
- Contact intergénérationnel facilité par le fait de vivre à proximité et par des interactions

Les villages peuvent être physiques ou virtuels. Les villages physiques sont facilement accessibles « à pied ». Nous attendons la mise sur pied d'un plus grand nombre de ces modèles de campus pour nous soutenir dans notre vieillissement. Les villages virtuels apportent aux gens les attributs d'un village physique de par leur connectivité ou les voies d'accès qu'ils offrent vers leurs communautés, leurs biens, leurs programmes et leurs services.

Initiatives stratégiques

Afin de rendre nos communautés plus adaptées aux aînés, nous entreprendrons les initiatives suivantes :

- **Planification et accessibilité des communautés amies des aînés :** Veiller à ce qu'une communauté amie des aînés inclue une perspective globale des aînés dans tous les aspects du développement et de la planification communautaires. Traiter le programme comme une occasion pour les communautés de mettre en commun les pratiques exemplaires et les innovations qui peuvent être adaptées et appliquées dans toute la province.
- **Soutien amélioré en cas de démence :** Soutien accru aux personnes atteintes de démence et à leur famille, dans la communauté, leur permettant de contribuer et de bénéficier d'un soutien communautaire.
- **Villages physiques et virtuels :** Promouvoir et soutenir l'élaboration de modèles de villages virtuels et physiques qui comprennent une gamme de mesures de soutien et de services et peuvent nous soutenir à mesure que nous avançons dans le processus du vieillissement.
- **Continuum d'options de logement :** Réfléchir à la façon d'accroître la capacité et de définir le rôle et les types de logements avec des services tels que la vie autonome, le logement avec assistance, le logement supervisé et d'autres options pour les aînés, en tirant parti des modèles de logements de village et multigénérationnels qui incluent la colocalisation d'autres services et mesures de soutien, tout en tenant compte de l'abordabilité et de la sécurité.
- **Transport sécuritaire et accessible :** Accroître l'accès à des transports sécuritaires et accessibles afin que les aînés puissent continuer à participer à leur communauté et à avoir accès aux services, en mettant l'accent sur les communautés rurales et du Nord.

Nous croyons que ces initiatives apporteront :

- Plus d'options et un accès accru, une qualité et une accessibilité accrues des options de transport et de logement dans la communauté.
- Des espaces et des services communautaires plus accessibles amélioreront l'accès à nos communautés et la participation à celles-ci pour les aînés.
- La possibilité dans les communautés locales et les équipes de soins pour les personnes atteintes de démence de contribuer à la communauté et de recevoir un soutien de celle-ci à mesure que leur démence progresse.

Manque de logements sûrs et abordables pour les aînés

Many older Manitobans shared experiences about feeling isolated and disconnected from the day-to-day goings-on of their communities. While we heard there have been improvements to accessibility through the Age-Friendly Communities initiative and the Accessibility for Manitobans Act, many of these improvements have focused on infrastructure, and there is significant opportunity to enhance accessibility through service innovation as well as improve social participation and inclusion.



Soutien en cas de démence

Malgré l'augmentation des taux de démence et de déficience intellectuelle dans la population vieillissante, nous avons entendu que de nombreuses options de logement et de services pour les aînés n'étaient pas conçues pour répondre aux besoins des personnes atteintes de démence. C'était entre autres le cas d'un couple plus âgé, dont l'une des personnes présentait des symptômes précoces de démence. Le couple a décrit le manque de familiarité et de préparation dans leur communauté, des restaurants et détaillants locaux aux organismes communautaires, en passant par le manque de programmes de relève ou de soutien, et s'inquiétait de sa capacité à rester dans son domicile à mesure que l'état de la personne souffrant de démence se détériorerait. Le couple a également exprimé son inquiétude quant aux options qui s'offrent à eux quand la personne malade ne pourra plus rester dans son domicile, si cette éventualité se produit.

Initiative des communautés amies des aînés

De nombreux Manitobains âgés ont confié qu'ils se sentaient isolés et déconnectés des activités quotidiennes de leur communauté. Bien que nous ayons entendu parler du rehaussement de l'accessibilité grâce à l'initiative des communautés amies des aînés et à la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains, bon nombre de ces améliorations se sont concentrées sur les infrastructures, et il y a encore beaucoup de place à l'amélioration de l'accessibilité par l'innovation des services ainsi que l'amélioration de la participation sociale et de l'inclusion.

Modèles de village

Il y avait un fort désir d'intégrer des modèles de village lors de la planification des logements et des services de soutien pour les aînés. De nombreuses personnes ont déclaré se sentir très aptes à prendre soin d'elles-mêmes, mais avoir besoin d'une aide supplémentaire (par exemple pour l'entretien du terrain), préférer des services plus locaux/bien situés, vouloir avoir des gens sympathiques avec qui socialiser et de précieux conseils d'experts sur les questions liées au vieillissement. D'autres personnes désiraient ou nécessitaient un soutien plus régulier et intensif, souhaitaient maintenir un sentiment d'appartenance à la communauté et préféraient que des mesures de soutien plus poussées soient fournies de manière à perturber le moins possible leur sentiment d'être chez eux et d'appartenir à la communauté.



Orientation

Les aînés, leur famille et leurs aidants ainsi que les fournisseurs de services peuvent s'attendre à avoir accès à des renseignements à jour sur les programmes et les services d'une manière simple et accessible qui tient compte des différentes façons dont les gens consomment l'information. Cependant, nous reconnaissons également que les renseignements à eux seuls sont parfois insuffisants et que les aînés, les familles et les aidants ont besoin d'être conseillés et aiguillés afin de trouver

plus facilement la bonne combinaison de programmes et de services pour les aider à vieillir dans le respect de leurs objectifs et de leurs désirs. Ce rôle est souvent déjà joué par des organismes communautaires actifs et spécialisés qui agissent comme des centres locaux d'information, de services de soutien, de loisirs et de socialisation, mais qui sont confrontés à des problèmes liés aux renseignements obsolètes, à la viabilité financière et à la demande de services.

Initiatives stratégiques

Afin de fournir un accès aux renseignements, aux programmes et aux services par l'intermédiaire d'une base coordonnée et centrale, nous entreprendrons l'initiative suivante :

- **Communautés mises en action** : Habilitier et solliciter les groupes et ressources communautaires locaux existants pour qu'ils deviennent un réseau de services et de soutien pour les aînés et leurs aidants grâce à la création de carrefours pour aînés et de sources d'information qui soutiennent l'orientation, l'intégration et la prestation de services et de mesures de soutien.

Nous croyons que ces initiatives apporteront :

- Une source centrale d'information à jour sur les programmes et les services pour tous les besoins des aînés, tenant également compte des perspectives ethnoculturelles, des langues et de la région géographique.
- Une variété d'outils de communication adaptés aux aînés, y compris en format papier, télévisuel, radiophonique, en ligne et téléphonique.
- Les organismes communautaires ont le rôle et la capacité de soutenir l'orientation et l'accès locaux d'une manière qui reflète leur communauté et répond aux besoins locaux.

Orientation

Les gens ont dit qu'il était difficile de s'orienter dans l'éventail des services communautaires et gouvernementaux pour les aînés et de trouver les programmes adaptés aux besoins d'une personne. Nous avons entendu parler du travail incroyable accompli par les organismes communautaires et du fait que les gens tombent sur un programme par hasard. De nombreux aînés craignaient qu'il ne soit possible de trouver des renseignements à jour qu'en ligne et préféraient les guides pour aînés en version papier qui étaient auparavant disponibles. Tout au long du processus de mobilisation, des personnes de partout au Manitoba ont félicité leurs centres locaux pour aînés et leurs coordonnateurs principaux des ressources pour le travail indispensable qu'ils accomplissent en fournissant des renseignements et en assurant un aiguillage. Cependant, un soutien en orientation plus intensif ne fait pas partie intégrante de leurs offres, cet aspect étant sous-financé. Les gens apprennent généralement à s'orienter grâce au bouche-à-oreille. Et pour les aînés qui s'installent dans une nouvelle communauté, il peut être pratiquement impossible d'être orienté vers les bonnes ressources.

Services de haute qualité



Bien vieillir nécessite une variété de programmes communautaires qui répondent aux besoins sociaux, récréatifs, financiers, de santé physique, de santé mentale, de toxicomanie et de sécurité. Ces services doivent être accessibles, équitables, de haute qualité, abordables, cohérents entre eux et dispensés par des fournisseurs de services compétents et expérimentés.

Pour s'assurer que les programmes et les services répondent aux besoins des personnes, il doit y avoir un mécanisme pour les guider vers les services les mieux adaptés dès le départ, avec une communication continue pour s'assurer que les services sélectionnés produisent les résultats escomptés.

Initiatives stratégiques

Pour nous assurer que nos systèmes offrent des mesures de soutien et des services de haute qualité, équitables et accessibles, nous entreprendrons les initiatives suivantes :

- **Modèle de soins à domicile repensé :** Repenser le modèle de soins à domicile du Manitoba pour améliorer l'accès, la qualité, la responsabilisation et l'harmonisation avec les préférences de la personne et de la famille dans la mesure du possible, dans tous les milieux de vie.
- **Qualité accrue des foyers de soins personnels :** Améliorer la qualité des soins et des services et la responsabilisation dans les foyers de soins personnels. Cela comprend le respect de toutes les recommandations de l'Examen Stevenson.
- **Développer un écosystème commun de services communautaires et de santé :** Définir les services communautaires et de santé de base le long d'un processus de vieillissement allant du bien-être et de la prévention à la fin de vie, et faire des investissements pour combler les lacunes.
- **Définir des normes de qualité :** Élaborer, mettre en œuvre et surveiller les normes de qualité, les lignes directrices et la gouvernance des services aux aînés offerts par les fournisseurs publics, sans but lucratif et privés, en mettant initialement l'accent sur les logements pour aînés, les soins à domicile et les foyers de soins personnels.
- **Améliorer les évaluations préventives du bien-être et de la santé :** Offrir aux aînés et à leur famille une évaluation assistée de leur état de préparation au vieillissement, éliminant ainsi le besoin d'accéder prématurément aux services, y compris les soins à domicile, et en offrant des possibilités de réadaptation autonome et assistée.
- **Renforcer la participation des aînés au marché du travail :** Veiller à ce que les personnes qui travaillent avec les aînés dans les milieux de soins de santé, communautaires et à domicile aient la capacité, les compétences et les ressources nécessaires pour offrir des soins et des services de haute qualité. Cela comprend la collaboration avec des associations et des organisations professionnelles qui offrent des options en matière d'éducation et de formation.
- **Étendre les mesures de soutien aux aidants non rémunérés :** Soutenir les aidants non rémunérés en leur offrant des outils, des possibilités de relève et d'autres formes de soutien pour les habiliter dans leur rôle essentiel de soutien aux aînés.

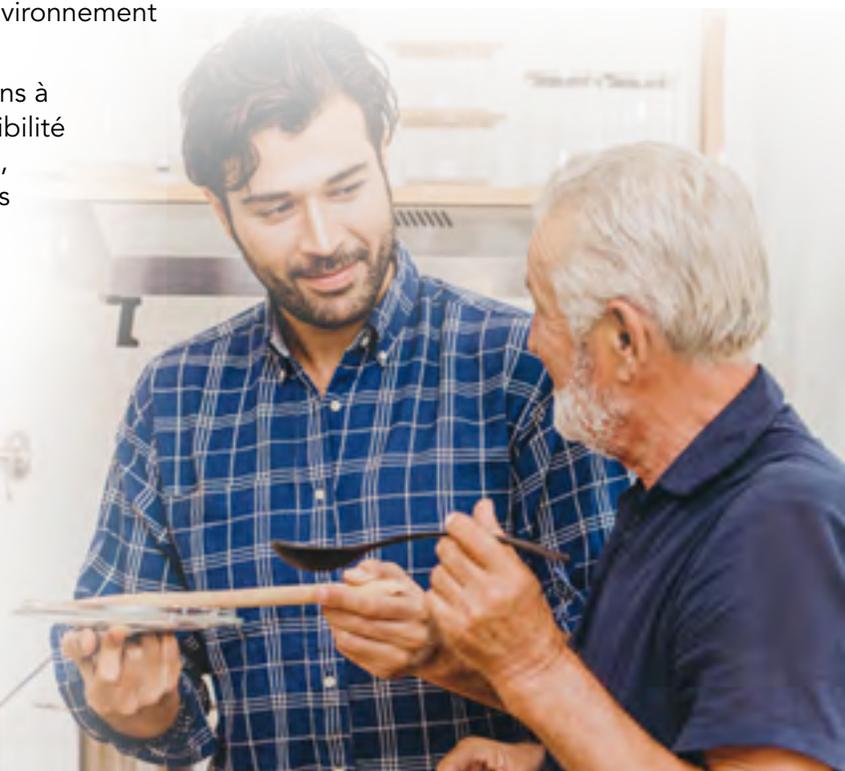


Soins à domicile

Lorsque nous avons posé aux aînés la question « De quoi auriez-vous besoin pour rester chez vous, de manière autonome, en vieillissant? », les soins à domicile figuraient généralement en tête de liste. Lorsque les services de soins à domicile étaient disponibles, fiables, de haute qualité, adaptés aux besoins individuels et dispensés par des fournisseurs de services compétents et compatissants, nous avons entendu parler du changement positif que cela créait dans la vie des gens. Cependant, nous avons entendu parler de situations où ce n'était pas le cas, par exemple des membres de la famille qui ont dû venir remplacer à la dernière minute pour compenser les changements de service et les non-présentations et qui ont trouvé que le modèle actuel ne répondait pas adéquatement aux besoins de leurs proches sur les plans physique, émotionnel, relationnel et spirituel.

Plus d'information sur les soins à domicile : Les soins à domicile concernent tous les types de logements, de la vie autonome au logement supervisé, à l'exception des foyers de soins personnels. Il s'agit d'une assise à renforcer dans le cadre de la stratégie pour les aînés. Dans un premier temps :

- Les soins autogérés et gérés par la famille seront renforcés, ce qui donnera plus de choix et de contrôle aux consommateurs dans la gestion de leurs besoins évalués en matière de soins, en améliorant l'accès au programme et en permettant à davantage de clients et à leur famille d'accepter la responsabilité de coordonner, de gérer et de diriger les services non professionnels nécessaires pour le maintien d'une vie autonome.
- Un nouveau modèle, sera mis en place pour appuyer des soins plus complexes en dehors de l'environnement des foyers de soins personnels.
- Le panier de services du programme de soins à domicile sera clarifié afin d'améliorer la flexibilité de la prestation dans la mesure du possible, afin de mieux répondre aux besoins uniques (par exemple pour ceux d'entre nous qui souffrent de démence et leur famille).
- Une fonction de représentation du Ministère sera introduite pour élaborer conjointement des indicateurs de qualité pour les soins à domicile et les foyers de soins personnels avec les intervenants, superviser les résultats et faire progresser l'amélioration de la qualité.



D'autres initiatives qui renforceront directement et indirectement notre base de soins à domicile, telles que les initiatives d'orientation décrites dans la section ci-dessus, ainsi que d'autres initiatives telles que les évaluations préventives du bien-être et de la santé et l'amélioration de la flexibilité des services de relève.

Nous pensons que les initiatives décrites dans cette section seront de grande envergure et permettront :

- Un plus grand choix de services et de mesures de soutien plus accessibles tout au long du processus du vieillissement
- Une amélioration de la qualité des services, de la fiabilité et de la responsabilisation
- Une meilleure utilisation des renseignements et des évaluations pour éclairer les discussions sur la planification entre les aînés, leur famille et les équipes de soins
- Une amélioration de la capacité et des compétences de la main-d'œuvre quant au soutien des aînés
- Des niveaux inférieurs d'épuisement et de détresse chez les aidants



Mesures de soutien aux aidants non rémunérés

Les membres de la famille et les aidants non rémunérés sont l'épine dorsale du soutien aux aînés. Les conjoints, les enfants (qui ont souvent eux-mêmes des emplois et des enfants), les petits-enfants, les membres de la famille proche et les bénévoles apportent une aide infinie en répondant à un besoin de soins compatissants, d'interaction sociale, de transport, en plus de toutes les tâches associées à la vie autonome et semi-autonome, et plus encore. Or, chacun de ces aidants a ses propres besoins et, en tant que groupe, sont souvent confrontés à un stress considérable et à des renseignements et un soutien financier et en santé mentale insuffisants pour continuer à faire ce qu'il faut. Nous avons entendu que les aidants non rémunérés ne cherchaient pas souvent à trouver quelqu'un d'autre pour assumer leur rôle. Ils sont contents de pouvoir contribuer, mais recherchent une personne qui leur facilitera la tâche.

Sécurité financière

Selon nos valeurs de respect et de dignité, toutes les personnes, quel que soit leur âge, seront valorisées sur le marché du travail aussi longtemps qu'elles choisiront d'y rester. Une fois que nous quitterons le marché du travail, nous recevrons également de l'aide pour répondre à nos besoins essentiels et faire face à la hausse du coût de la vie.

Initiatives stratégiques

Pour nous assurer que nous avons tous la possibilité de rester sur le marché du travail aussi longtemps que nous le souhaitons et que nous recevons de l'aide pour maintenir notre sécurité financière en vieillissant, nous entreprendrons les initiatives suivantes :

- **Compensation des coûts liés aux mesures de soutien :** Aider les résidents âgés et ceux qui s'occupent de nous et nous soutiennent à faire face à la hausse du coût de la vie.
- **Participation des aînés au marché du travail :** Habilitier les aînés à rester sur le marché du travail aussi longtemps qu'ils le souhaitent en leur donnant accès à la formation, aux mesures de soutien et aux outils que les employeurs peuvent utiliser pour soutenir les aînés qui travaillent.
- **Planification et conscientisation financières :** Renseigner le public, les aînés, les familles et les aidants sur la planification financière et les programmes disponibles pour le vieillissement afin de les sensibiliser à l'importance et aux outils, sans oublier la fraude financière et la protection.

Ce travail s'appuiera sur les aides financières déjà disponibles expressément pour les aînés (p. ex. le crédit d'impôt pour le soutien financier des aînés, le crédit d'impôt pour l'abordabilité visant les personnes âgées, le crédit d'impôt pour locataires résidentiels et le supplément de revenu pour les aînés à faible revenu), ainsi que des aides plus générales comme le remboursement d'impôt foncier pour l'éducation, la réduction des droits d'immatriculation des véhicules et l'élimination de la taxe de vente provinciale (TVP) applicable à la préparation des testaments.

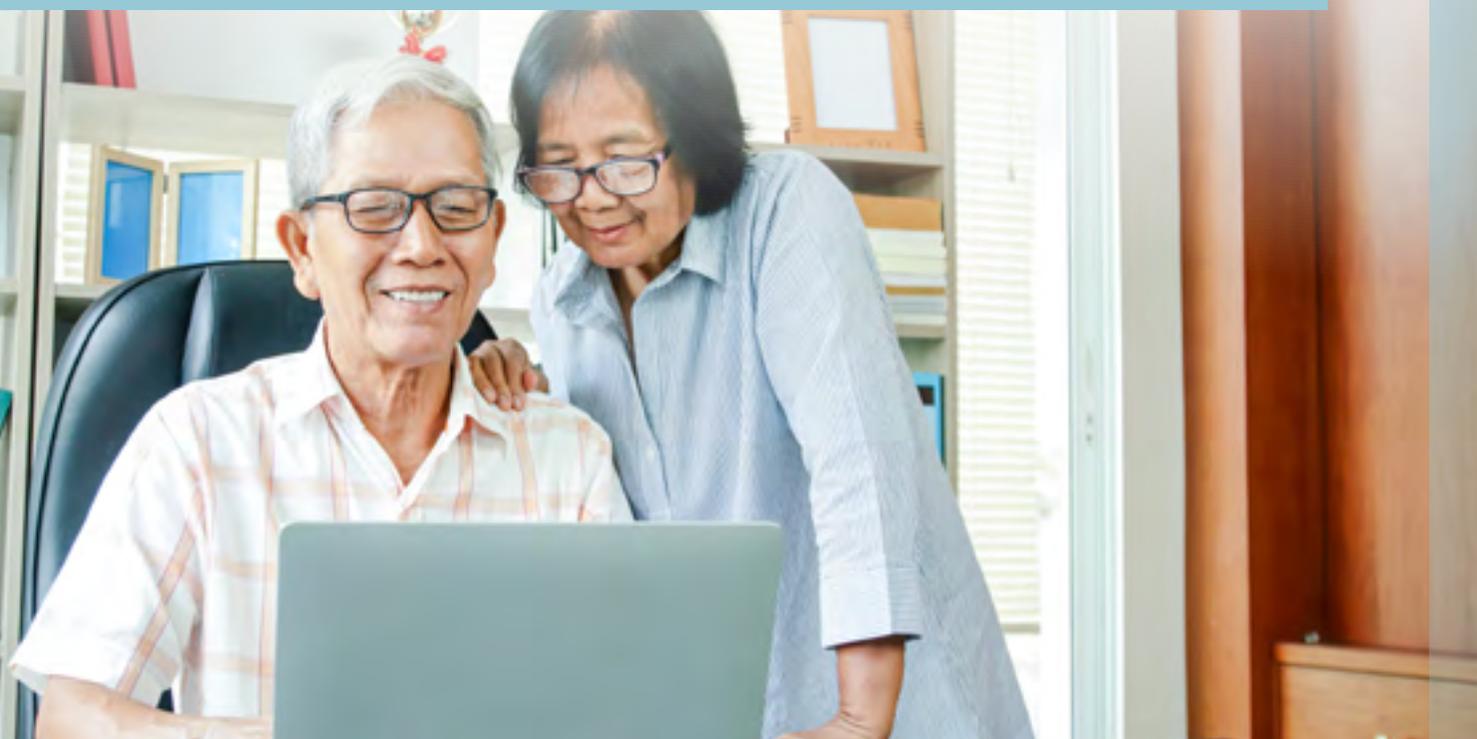
Nous croyons que ces initiatives apporteront :

- Une amélioration de l'abordabilité de la vie pour les aînés afin de soutenir l'accès aux mesures de soutien et aux outils nécessaires
- Un milieu de travail plus équitable et solidaire envers les aînés

Les aînés et les familles se sentiront mieux préparés financièrement pour bien vieillir et seront moins exposés à la fraude et à l'exploitation financières.

Sécurité financière

Tout au long du processus de mobilisation, les gens ont parlé du resserrement du budget des aînés dû à la combinaison de revenus fixes, de dépenses imprévues liées à la mobilité, au bien-être et à la sécurité et de la hausse du coût de la vie. Dans certains cas, les gens font des concessions importantes sur leur niveau de vie pour s'adapter aux mesures de soutien indispensables, allant jusqu'à vendre leur maison et à déménager dans des lieux de vie collectifs. Dans d'autres cas, certaines personnes pensent que le fait de continuer à travailler, soit dans la carrière qu'elles ont choisie, soit à temps partiel dans un nouveau domaine, est un moyen de maintenir leur mode de vie tout en leur permettant de se créer une nouvelle communauté et de se former un réseau social de collègues. Les personnes à la recherche de travail nous ont dit que souvent, lorsqu'elles indiquent qu'elles aimeraient continuer à travailler, leurs employeurs n'ont pas les outils, les ressources, les politiques et les processus nécessaires en place pour soutenir ce type de régime de travail. Cela laisse parfois peu de place aux aînés pour tracer leur propre voie et prendre des décisions de façon autonome concernant leur vie.



Réduire l'âgisme et le capacitisme



L'âgisme est un stéréotype (notre façon de penser), un préjugé (ce que nous ressentons) et une discrimination (notre façon d'agir) envers les autres, ou envers nous-mêmes, basés sur l'âge chronologique réel ou perçu¹.

Le capacitisme est « la croyance qu'il est « normal » de ne pas avoir de handicap et que la normalité est préférable. Il s'agit d'une discrimination fondée sur le handicap.»²

Les deux existent de manière subtile, dans les choix de formulation, les décisions, les actions et les hypothèses de base et peuvent être renforcés ou exacerbés par les politiques. Ils limitent les possibilités pour les aînés, divisent la population en deux clans (« nous » et « eux ») et peuvent limiter la participation des aînés aux activités sociales, culturelles et civiques.

Cela peut entraîner une diminution des possibilités, une qualité de vie inférieure, des problèmes de santé physique et mentale et un accès réduit aux services et aux mesures de soutien. Il en résulte une aggravation de l'isolement social et, pour les personnes vivant dans des régions éloignées ou dans des zones rurales, ce risque est plus élevé. Lorsque les aînés commencent à croire eux-mêmes aux idées âgistes et capacitistes, elles abandonnent souvent des comportements sains et positifs comme le recours à des programmes et à des services bénéfiques.

Il n'existe pas de cadre cohérent pour lutter contre l'âgisme, et nous veillerons à ce que tout le monde continue d'être valorisé et célébré et à ce que l'âgisme et le capacitisme perdent du terrain.

¹ Organisation mondiale de la santé (2022). Vieillesse : l'âgisme. Consulté en ligne à : <https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/ageing-ageism>

² Inclusion Canada (2022). Voilà le capacitisme. [en ligne : Web] URL : <https://inclusioncanada.ca/fr/voila-le-capacitisme/>

Initiatives stratégiques

Pour garantir la valorisation et la célébration de toutes les personnes, quel que soit leur âge, ainsi que la réduction de l'âgisme et du capacitisme, nous entreprendrons les initiatives suivantes :

- **Boîte à outils pour la prévention de l'âgisme :** Élaborer des outils de prévention de l'âgisme qui aident les partenaires gouvernementaux, les fournisseurs de services et les organisations privées à reconnaître et à traiter l'âgisme et le capacitisme dans leurs politiques, programmes et services.
- **Célébration des aînés du Manitoba :** Honorer et célébrer la diversité et les contributions des aînés et lutte contre l'âgisme et le capacitisme par la reconnaissance, la formation et l'information.
- **Programmes intergénérationnels :** Soutenir la création d'un plus grand nombre de programmes intergénérationnels pour accroître les interactions, la compréhension et les liens grâce à de plus grandes possibilités de bénévolat/d'éducation et à la colocalisation de programmes et de services.

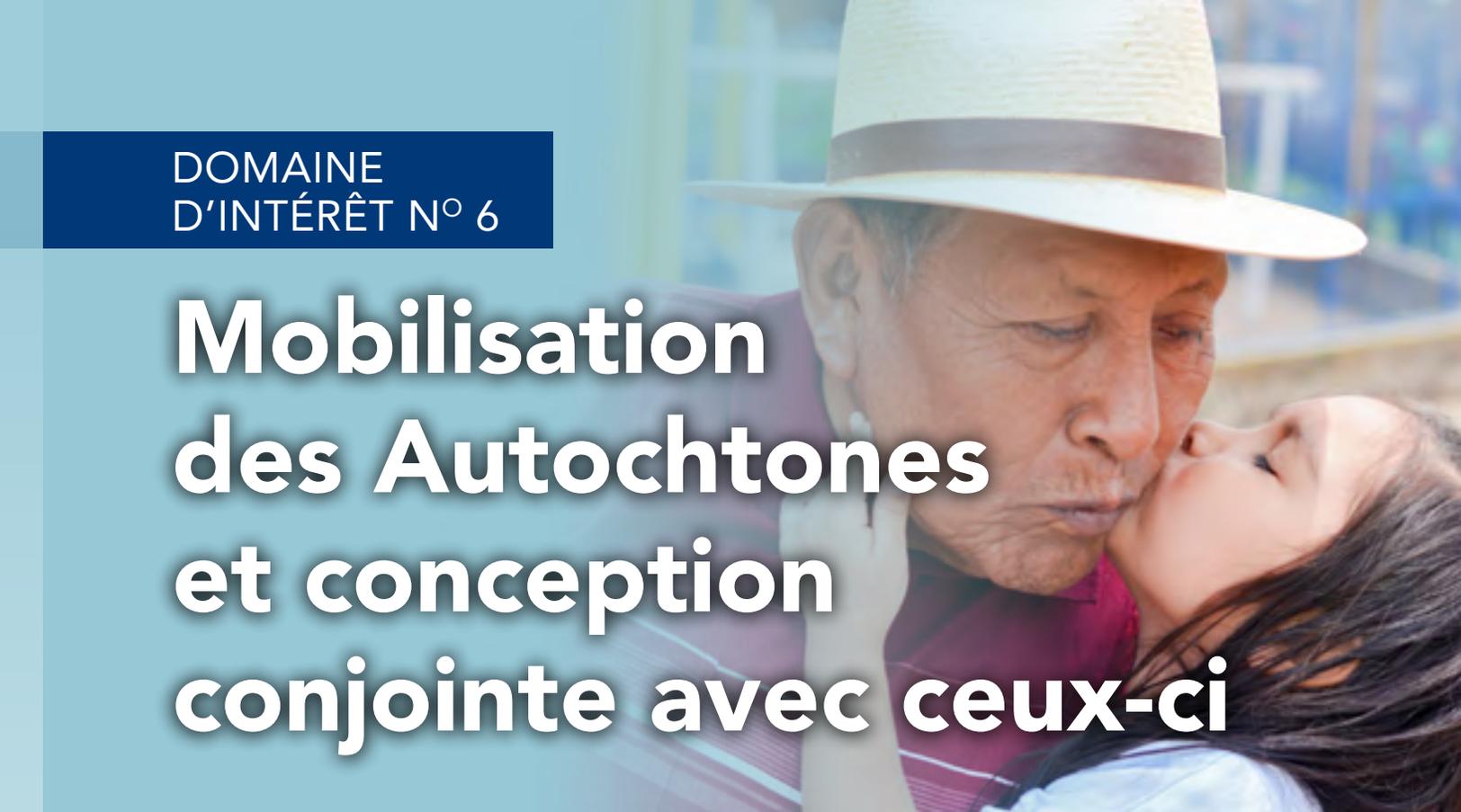
Nous croyons que ces initiatives :

- Réduiront l'âgisme et le capacitisme dans les programmes publics et les entreprises privées.
- Accroîtront les perceptions positives du vieillissement dans le public.
- Amélioreront l'inclusion sociale et d'autres résultats pour les Manitobains à mesure qu'ils vieillissent.

Âgisme et capacitisme

L'âgisme et le capacitisme n'ont pas été des sujets souvent abordés explicitement dans les conversations avec les gens sur le vieillissement au Manitoba. Cependant, ces problèmes sont malheureusement profondément ancrés dans la société : les cultures occidentales ont été socialement conditionnées à croire que la jeunesse vaut mieux que l'âge, et ces problèmes ne sont découverts qu'en analysant les causes profondes des nombreux inégalités et obstacles auxquels les aînés sont confrontés. Bien que les gouvernements et les fournisseurs de services aux aînés soient très sensibles à ces enjeux, le changement que permet le travail accompli par chacun dans ces domaines se limite à sa propre sphère d'influence. Il est apparu très clairement dans nos conversations qu'une approche plus coordonnée, à l'échelle de la société et du gouvernement, était nécessaire pour que les images négatives et les stéréotypes du vieillissement comme quelque chose à craindre évoluent vers une approche qui valorise et célèbre le vieillissement comme une phase normale de la vie et souligne la valeur des aînés dans la société.

Mobilisation des Autochtones et conception conjointe avec ceux-ci



Nous respectons le fait que les Premières Nations, les Inuits et les Métis de la rivière Rouge du Manitoba sont des groupes distincts. Il existe une diversité d'expériences, de cultures et de langues selon la distinction qui caractérise chaque personne ou communauté : à l'intérieur ou à l'extérieur d'une réserve, région éloignée, urbaine ou rurale. Nous adopterons une approche fondée

sur les distinctions et travaillerons avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis de la rivière Rouge d'une manière qui reconnaît les droits, les intérêts, les priorités et les préoccupations spécifiques de chacun, tout en respectant et en reconnaissant ces peuples distincts avec des cultures, des histoires, des droits, des lois et des gouvernements uniques.

Initiatives stratégiques

Afin de nous assurer de répondre aux besoins uniques des aînés autochtones, le ministère des Aînés et des Soins de longue durée, conjointement avec d'autres ministères, entreprendra l'initiative suivante :

- **Collaboration avec les Autochtones :** Continuer à établir des relations avec les partenaires autochtones en adoptant une approche fondée sur les distinctions pour cerner et traiter en collaboration les priorités communes grâce à une approche de conception conjointe

Nous croyons que cette approche :

- Favorisera un partenariat significatif et la collaboration dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie.
- Contribuera à faire en sorte que les programmes et les politiques incluent tous les peuples autochtones de notre province et reflètent leurs priorités.

Participation des Autochtones et conception conjointe avec ceux-ci

À mesure que nous vieillissons, il peut être extrêmement important, pour notre propre bien-être mais aussi pour celui de notre famille, de nos proches et de notre communauté, que nous demeurions inclus et intégrés dans notre culture et notre communauté. Nous avons entendu de la bouche des partenaires autochtones tout au long des activités de mobilisation que cela pouvait être particulièrement important pour les aînés autochtones qui sont les aidants, les enseignants, les guérisseurs, les conseillers et les avocats de leur communauté. Lorsque le lien entre une communauté autochtone et un aîné est rompu, en raison d'une absence de logements appropriés, de soutien pour des maladies chroniques ou de toute autre raison qui oblige l'aîné à quitter la communauté, les conséquences négatives peuvent être beaucoup plus importantes. Le bien-être social, émotionnel, physique et spirituel de l'aîné autochtone est menacé, et cela se répercute aussi sur le bien-être de la communauté.



Collaboration et responsabilisation



Les aînés, les familles, les aidants, les fournisseurs de services de première ligne et les organismes desservant des aînés disent se sentir déconnectés du gouvernement. Les services aux aînés vont au-delà des limites de compétence, mais il y a peu de possibilités de collaboration et de partenariats et encore moins d'outils non cliniques d'évaluation du rendement et d'analyse comparative qui soutiennent l'amélioration continue.

Les aînés et les organisations et les personnes fournissant un soutien essentiel et précieux ont besoin d'une meilleure visibilité sur les politiques et les investissements gouvernementaux, d'une plus grande coordination et d'une transparence accrue entre tous les fournisseurs de services, et d'avoir voix au chapitre. L'apport de changements pour atteindre ces objectifs favorisera une augmentation du nombre d'initiatives de collaboration avec d'autres ordres de gouvernement, une prise de décision plus rentable et efficace, la mise en œuvre d'initiatives, la résolution des problèmes et une responsabilisation et une transparence accrues.



Initiatives stratégiques

Pour nous assurer que les résidents âgés, les familles, les aidants, les fournisseurs de services et les partenaires auront leur mot à dire sur la prise de décision et seront tenus au courant des progrès et de l'incidence des activités de mise en œuvre, nous entreprendrons les initiatives suivantes :

- **Structure de partenariat et de consultation :** Établir une structure de partenariat et de consultation pour la mise en œuvre de la stratégie pour les aînés qui permet la collaboration, l'intégration et la communication entre les aînés, les familles, les aidants, les organismes desservant des aînés et les différents ordres de gouvernement
- **Cadre de rendement :** Établir un cadre de rendement pour la mise en œuvre et les résultats de la stratégie manitobaine pour les aînés et en rendre compte publiquement

Nous croyons que ces initiatives :

- Augmenteront le nombre d'initiatives de collaboration avec d'autres gouvernements.
- Amélioreront la rentabilité et l'efficacité de la prise de décision, de la mise en œuvre des initiatives et de la résolution des problèmes.

Collaboration et responsabilisation

Un enseignement important tiré des consultations publiques a été l'importance que le grand public accorde à la compréhension, à la mesure et à la communication du rendement des éléments clés de l'ensemble de services et de mesures de soutien qui aident les aînés à bien vieillir. Dans cette optique, lors de nos rencontres avec les fournisseurs de services et les décideurs, on était largement en faveur d'une mesure du rendement adéquate et transparente, étant entendu qu'aucune entité dans le système complexe des services aux aînés ne peut être tenue responsable de mesures du rendement solides; que seule une approche coordonnée et systématique de la mise en œuvre de la stratégie et de la mesure et de la gestion continues du rendement permettra d'apporter et de maintenir les changements nécessaires dans toute la province.

Mise en œuvre de la stratégie

Rôles et responsabilités

Notre vision audacieuse des mesures de soutien et des services aux aînés nécessitera une collaboration et une coordination étroites au sein d'un vaste groupe, comprenant les aînés, les familles, les aidants, les fournisseurs de services, les organismes desservant des aînés, le système de soins de santé et plusieurs ordres de gouvernement. Chacun devra travailler de manière collaborative et fonctionner de manière interdépendante avec les autres.

Il y aura un leadership et des responsabilités communes, mais le gouvernement du Manitoba se chargera des questions suivantes :

- Fournir des cadres stratégiques et politiques fondés sur des données probantes.
- Soutenir les coalitions et les partenariats, p. ex. intergouvernementaux et entre les secteurs public, privé et sans but lucratif.
- Fournir des mécanismes efficaces de surveillance et de responsabilisation.
- Élaborer, mettre en œuvre et maintenir toute politique ou réglementation nécessaire, et en mesurer l'efficacité.
- Verser des fonds pour soutenir la prestation des programmes et des services ainsi que les investissements dans les infrastructures.
- Communiquer et promouvoir la stratégie et ses progrès.

Le gouvernement du Manitoba comptera sur ses partenaires pour :

- Ajouter des preuves et travailler avec nous pour concevoir conjointement des initiatives.
- Envisager de financer en collaboration des initiatives intergouvernementales ou relevant du secteur privé.
- Offrir des programmes et des services directs.
- Travailler avec nous à la planification des programmes et des services.

Comment nous mesurerons notre succès

Au fur et à mesure que nous mettrons en œuvre cette stratégie, nous ferons preuve de transparence quant à nos progrès. Il s'agira entre autres de communiquer des mises à jour régulières sur les mesures du rendement et de nous assurer que toutes les parties intéressées sont au courant des modifications apportées aux services locaux.

Mais surtout, nous mesurerons notre succès en nous basant sur les échanges continus avec tous les résidents et les partenaires. Il s'agira d'une stratégie vivante. Ainsi, nous solliciterons régulièrement les réflexions, les idées et les préoccupations des Manitobains afin d'améliorer continuellement l'expérience de chaque aîné de la province tout en continuant à faire avancer la stratégie.

Conclusion

Nous avons présenté une vision audacieuse du vieillissement au Manitoba ainsi qu'une stratégie et des actions initiales tout aussi audacieuses pour concrétiser cette vision. Cette approche audacieuse reflète notre engagement à l'égard du rôle essentiel que jouent les aînés dans la vie de chacun d'entre nous, dans nos communautés, notre économie et notre province, et notre reconnaissance de ce rôle.

Lorsqu'elle sera pleinement concrétisée, nous verrons tous que les Manitobains peuvent vieillir activement, en ayant un but, rester proches de leur communauté et bénéficier de son soutien, le tout avec un profond sentiment d'appartenance et de valeur. Les Manitobains nous diront que leurs besoins, leur culture et leurs préférences individuels sont compris et pris en compte dans la mesure du possible. Chacun de nous sera en mesure de planifier de manière proactive son avenir et l'évolution de ses besoins grâce à un accès facile à l'information et à des conseils personnalisés. Nous aurons une variété de milieux d'habitation sûrs, accessibles et abordables où nous nous sentirons chez nous, du logement indépendant à des milieux de vie plus collectifs, qui suivent l'évolution de nos besoins à mesure que nous vieillissons. Nos besoins plus généraux seront pris en charge, y compris l'accès à une gamme complète de services communautaires dans nos communautés et près de chez nous. Et nous nous entendrons tous pour dire que les familles et les aidants non rémunérés sont reconnus et soutenus dans le rôle essentiel qu'ils jouent pour aider les Manitobains à bien vieillir.

Remerciements

La mobilisation visant à orienter et à élaborer cette stratégie s'est échelonnée entre avril et novembre 2022. Plus de 10 000 résidents de l'ensemble de la province y ont participé. Le ministère est reconnaissant envers toutes les personnes qui ont donné de leur temps à ce processus, en livrant leurs témoignages, leurs conseils et leurs points de vue.

Plus précisément, le gouvernement du Manitoba tient à souligner la contribution des personnes et des organisations suivantes :

Le Conseil consultatif du ministre

Albak, Dr. Russ
Bartlett, Dr. Judith
Gage, Randi
Gagné, Charles
Janzen, Sherry
Lavin, Rob
Nachtigall, Mari-Jean
Newman, Connie (Chair)
Scott, Kevin
Stapleton, Doreen

Les réseaux de mobilisation communautaire

A&O: Support Services for Older Adults
Abilities Manitoba
Actionmarguerite
Active Aging in Manitoba
African Communities of Manitoba Inc.
Age Friendly Stonewall / Rockwood
Alzheimer Society of Manitoba
Brandon Seniors for Seniors Co-Op Inc.
Carberry Services for Seniors
Charleswood Senior Centre
Downtown Seniors Resource Council
EdgeCorp Group
Fédération des aînés de la Francophonie Manitobaine Inc.
Ghanaian Union of Manitoba Inc.
Good Neighbours Active Living Centre
Manitoba Association of Senior Support Coordinators
Metropolitan Kiwanis Courts
Mid-Western Manitoba Rural Seniors
Northern Regional Health Authority - Support Services to Seniors
Pat Porter Living Centre Inc
Point Douglas Seniors Coalition
Rainbow Resource Centre
Retired Teachers' Association of Manitoba
Riverview Health Centre
Saul & Claribel Simkin Centre
Seine River Services for Seniors Inc.
Seniors Helping Hands of Alstone Inc.
Thompson Seniors Community Resource Council Inc.
Victoria Lifeline
Winnipeg Regional Health Authority - Home Care

Les membres de la table de planification stratégique

Albak, Dr. Russ – Minister Advisory Committee
Bartlett, Dr. Judith – Minister Advisory Committee
Bryant, Helga – Northern Regional Health Authority
Chester, Jason - Revera Retirement Living
Coniglio, Vanessa – Manitoba Housing and Renewal Corporation
Crawford, Erin – Alzheimer Society of Manitoba
Cruz Arado, Myra – Department of Municipal Relation
Dejaegher, Scott – Department of Indigenous Relations and Northern Relations
Desrochers, Pat – Department of Finance
Durkin-Chudd, Kathryn – Labour, Consumer Protection and Government Services
Ellis, Marion – Interlake Eastern Regional Health Authority
Fox, Elaine – Department of Environment, Climate and Parks
Gage, Randi – Minister's Advisory Committee
Gagné, Charles – Minister Advisory Committee
Hossain, Robin – Department of Seniors and Long-Term Care
Humenuk, Melissa – Department of Senior and Long-Term Care
Kalupar, Allan – Department of Seniors and Long Term Care
Komlodi, Silvester – Department of Health
Kulyk, Nick – Department of Municipal Relations
Lavin, Rob – Brandon Seniors for Seniors
Macrae, Amanda – A&O: Support Services for Older Adults
Maes Nino, Christina – Manitoba Non-Profit Housing Association
Mathae-Hunter, Michele – Department of Health
Maynard, Juliene – Catholic Health Association of Manitoba
Morrison, Laura – Department of Seniors and Long Term Care
Nachtigall, Mari-Jean - Minister Advisory Committee
Nader, Mike – Winnipeg Regional Health Authority
Newman, Connie – Minister Advisory Committee
Porter, Dr. Michelle – University of Manitoba
Prosser, Cheryl – Department of Natural Resources and Northern Development
Rabet, Christina – Department of Seniors and Long-Term Care
Rewniak, Dwayne – Manitoba Housing and Renewal Corporation
Rodek, Samantha – Transportation Option Network for Seniors
Russell, Erin – Department of Transportation and Infrastructure
Salonga, Adrian – Winnipeg Regional Health Authority
Schoonbaert, Brian – Prairie Mountain Health
Scott, Kevin – Minister Advisory Committee
Sethi, Vikas – Shared Health Manitoba
Sisler, Danny – Department of Seniors and Long-Term Care
Snider, Frankie – Department of Indigenous Reconciliation and Northern Relations
Stapleton, Doreen – Minister Advisory Committee
Thacker, Elizabeth – Department of Economic Development, Investment and Trade
Tharayil, Tara – Department of Sports, Culture and Heritage
Wasilewski, Barb – Department of Health
Weihs, Kimberly – Department of Senior and Long Term Care
Woods, Marianne – Southern Health-Sante Sud
Yakubchak, Cara – Department of Families
Younger, Pat – Winnipeg Regional Health Authority

2023